

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composants :  
Le Conseil Municipal : 49  
  
En exercice : 49  
  
Présent : 36

N°189

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 SEPTEMBRE 2017

**L'AN deux mille dix sept, le 20 septembre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 13 septembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Mme Mériem DERKAOUI, Maire.

Étaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leïla, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI MohamedFathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, ZAÏRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Étaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Soizig NEDELEC  
Monsieur Patrick LE HYARIC  
Madame Thérèse MBONDO  
Madame Alice FAGARD  
Monsieur Guillaume SANON  
Monsieur Benoît LOGRE  
Madame Nadia LENOURY

Madame Maria MERCADER Y PUIG  
Madame Mériem DERKAOUI  
Monsieur Daniel GARNIER  
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI  
Monsieur Sofienne KARROUMI  
Madame Evelyne YONNET  
Monsieur Damien BIDAL

---

Secrétaire de séance : Leïla TLILI

---

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction Vie Associative et Relations Internationales/Service Vie Associative

**OBJET : Accueil d'une élève palestinienne au Conservatoire à Rayonnement Régional Aubervilliers - La Courneuve pendant l'année scolaire 2017/2018. Versement partiel d'une bourse destinée à l'élève palestinienne.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le contrat de jumelage entre la Commune d'Aubervilliers et la Commune de Beit Jala en Palestine, signé le 27 novembre 1997 ;

Vu le budget municipal 2017 ;

Vu l'intention de coopération signée entre le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers – La Courneuve et le Conservatoire national de musique Edward Saïd en Palestine le 30 août 2013 ;

Considérant le projet de convention de partenariat entre la Commune d'Aubervilliers et le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers – La Courneuve fixant les modalités de versement d'une bourse à destination de l'élève Lourd HADWEH ; ce projet de convention est annexé à la présente délibération ;

Considérant que le montant mensuel de ladite bourse s'élève à 380 euros et que cette bourse est accordée pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2017 au 30 juin 2018 ;

Considérant que la bourse en question sera versée par la Commune au CRR. A charge pour ce dernier de la reverser à l'élève ;

Considérant que les crédits prévus au budget primitif couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2017 au 31 décembre 2017 et que, par conséquent, une nouvelle délibération devra être prise en 2018 afin d'autoriser le versement de la bourse pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 30 juin 2018 ;

Adoption à l'unanimité par 43 pour

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le projet de convention entre la Commune d'Aubervilliers et le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers – La Courneuve fixant les modalités de versement d'une bourse à destination de l'élève Lourd HADWEH pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2017 au 30 juin 2018.

**AUTORISE** Madame la Maire à signer ladite convention telle que celle-ci est annexée à la présente délibération.

**AUTORISE** le versement partiel de la bourse pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2017 soit un montant total de 1 140 euros.

**DIT** que la dépense est inscrite au budget primitif 2017 au 002/657358/048/CRR.

Reçu en préfecture le : 22/09/17  
Publié le : 22/09/17  
Certifié exécutoire : 22/09/17

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

